



RE-CERTIFICATION JUGES-ARBITRES NATIONAUX

CSNPA

PATINAGE ARTISTIQUE

SAINT-OUEN

14-15 DECEMBRE 2019

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 14 NOVEMBRE 2019



Thème

SEMINAIRE - RE-CERTIFICATION ARBITRES NATIONAUX DE PATINAGE ARTISTIQUE



Publics

Juges arbitres Nationaux / Championnat et Fédéraux n'ayant pas suivi un séminaire de recertification au cours des deux dernières saisons.

NOMBRE LIMITE A 20 PERSONNES



Planning

SAMEDI 14 DECEMBRE

Arrivée : VENDREDI 13 DECEMBRE (si distance supérieure à 2H avec accord au préalable)

Début du séminaire : SAMEDI 14 DECEMBRE 10H00
PAUSE 1H30

Fin du séminaire : SAMEDI 14 DECEMBRE 18H00
Départ : APRES 18H00

DIMANCHE 15 DECEMBRE

Début du séminaire : DIMANCHE 15 DECEMBRE 10H00
PAUSE 1H30

Fin du séminaire : DIMANCHE 15 DECEMBRE 16H00
Départ : APRES 16H00



Venir en train

GARE MONTPARNASSE



Venir en avion

AEROPORT D'ORLY OU CHARLES DE GAULLE (ACCORD AU PREALABLE DE LA LIGUE DE L'OA)



Venir en voiture

ECOLE SUPMECA
3 RUE FERNAND HAINAUT
93200 SAINT-OUEN



Bus / Métro

METRO : LIGNE 13 : PARIS GAIETE - MAIRIE DE SAINT-OUEN puis BUS AUDONIE jusqu'à SAINT-DENIS ROUSSEAU puis 2 mn à pieds (45 mn)



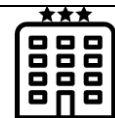
Taxis

TAXI : depuis gare Montparnasse : 15-18 EUROS
TAXI : depuis CDG : 27-40 EUROS
TAXI : depuis ORLY : 29-43 EUROS



Uber

UBER : depuis gare Montparnasse : 12-18 EUROS
UBER : depuis CDG : 27-34 EUROS
UBER : depuis ORLY : 25-35 EUROS



Hôtel

IBIS STYLE PARIS SAINT-OUEN : A partir de 77 EUROS
2,4 Rue Pierre NICOLAU
54 Quai de Seine
93400 SAINT-OUEN

APARTHOTEL Adagio Access Paris Saint Denis Pleyel : A partir de 44 EUROS
10 Rue du Docteur Finot
93200 SAINT DENIS



Salle de formation

ECOLE SUPMECA
3 RUE FERNAND HAINAUT
93200 SAINT -OUEN



Repas

**REPAS FOURNIS POUR LES JUGES DE LA LIGUE IDF ET FORMATEURS.
POUR LES JUGES D'AUTRES LIGUES, VOIR LES MODALITES DE PRISES EN CHARGE.**



Modalités de prise en charge

Modalités de prise en charge des participants :

Les frais de formation, de repas et de transport sont pris en charge par la CSNPA.

NOTE IMPORTANTE : En fonction du nombre d'inscrits et du budget alloué à la formation, la CNOA se réserve le droit de réviser le capacitaire des inscrits.

Rappels sur les déplacements :

L'utilisation d'un véhicule personnel ne pourra être autorisée que dans les cas suivants :

- il n'existe aucun transport en commun permettant de se présenter à l'heure pour le début du séminaire
- il n'existe aucun transport en commun permettant au participant de rejoindre son domicile après le séminaire et dans des délais raisonnables,
- il n'existe aucune liaison directe entre le domicile du participant et le lieu du séminaire, et le temps de voyage en transport en commun est supérieur au temps de voyage en véhicule personnel.

L'utilisation d'un véhicule personnel sera toujours possible en cas de covoiturage entre plusieurs participants et à condition de démontrer que le montant du trajet pour ces participants, en seconde classe de la SNCF, est supérieur au frais de transport par véhicule personnel



Contacts utiles

Fonction	Nom/Prénom	E-mail / Site web	Téléphone
CFOA	ELISABETH LOUESDON	e.louesdon@neuf.fr	06 08 01 11 21
CSNPA	ALBAN PREAUBERT	albanpreaubert@gmail.com	06 13 22 30 12
CNOA	MELANIE PRAGUE	melanie.prague@gmail.com	06 81 65 50 49
Assistante CFOA	Karine GAMARD	cfoa@ffsg.org	01 43 46 10 20
Formateur	ANTHONY LEROY E.LOUESDON		